

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01463 Numéro SIREN : 752 081 562 Nom ou dénomination : BAMAZO
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2021 sous le numéro de dépôt 1672



Grant Thornton

L'instinct de la croissance™

Plaquette annuelle

SAS BAMAZO

Exercice clos le 31/01/2020

Déposé au Greffe
le 04 JAN. 2021
sous le N° 1572
RCS N° 2121463

Certifié conforme à l'original

SAS BAMAZO

au capital de 16 000 €
CENTRE COMMERCIAL DU CHENE
44450 ST JULIEN DE CONCELL

Exercice clos le 31/01/2020

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
90 rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

1. Comptes annuels

Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Soldes intermédiaires de gestion	8
Annexe	9

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2020	Net 31/01/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	1 421 000		1 421 000	1 421 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	418 223	206 450	211 774	268 496
Autres immobilisations corporelles	430 383	153 412	276 971	310 335
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	5 250		5 250	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	147 209		147 209	144 059
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 422 065	359 862	2 062 203	2 143 889
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 257 940		1 257 940	1 220 751
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	432 190	116	432 073	160 360
Autres créances	581 060		581 060	656 519
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	75 097		75 097	77 646
Charges constatées d'avance (3)	29 130		29 130	27 818
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 375 417	116	2 375 301	2 143 094
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 797 482	359 978	4 437 504	4 286 984
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/01/2020	31/01/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	16 000	16 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	242 000	242 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles	-	
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-84 610	-144 925
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	220 386	60 315
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	394 577	174 190
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	56 271	56 271
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	56 271	56 271
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	579 410	796 033
Emprunts et dettes financières diverses (3)	999 069	1 001 010
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 599 055	1 860 993
Dettes fiscales et sociales	246 155	269 426
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 873	
Autres dettes	534 760	105 726
Produits constatés d'avance (1)	23 333	23 333
TOTAL DETTES	3 986 656	4 056 522
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 437 504	4 286 984
(1) Dont à plus d'un an (a)	404 046	569 052
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 582 609	3 487 470
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	10 052	62 847
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	31/01/2020	31/01/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	19 765 931		19 765 931	20 365 237
Production vendue (biens)	3 075		3 075	1 943
Production vendue (services)	65 734		65 734	60 350
Chiffre d'affaires net	19 834 740		19 834 740	20 427 530
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 719	2 492
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			59 382	37 704
Autres produits			10 703	805
Total produits d'exploitation (I)			19 906 544	20 468 530
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			17 002 351	17 611 246
Variations de stock			-37 189	-74 466
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 348 690	1 296 371
Impôts, taxes et versements assimilés			124 565	162 774
Salaires et traitements			1 069 929	1 039 669
Charges sociales			262 727	260 620
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			100 819	99 986
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			116	195
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			36 614	34 322
Total charges d'exploitation (II)			19 908 623	20 430 716
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-2 078	37 814
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				38
Autres intérêts et produits assimilés (3)			130	2
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			130	40
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			26 247	27 063
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			26 247	27 063
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-26 118	-27 024
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-28 196	10 790

	31/01/2020	31/01/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	251 951	80 479
Sur opérations en capital	94 214	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	346 165	80 479
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 115	10 810
Sur opérations en capital	94 188	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		22 277
Total charges exceptionnelles (VIII)	98 303	33 087
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	247 862	47 392
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-720	-2 133
Total des produits (I+III+V+VII)	20 252 839	20 549 049
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	20 032 453	20 488 734
BENEFICE OU PERTE	220 386	60 315
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	9 543	8 742
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

	du 01/02/19 au 31/01/20 12 mois	%	du 01/02/18 au 31/01/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	19 765 931	100,00	20 365 237	100,00	-599 305	-2,94
Coût d'achats marchandises vendues	16 965 162	85,83	17 536 780	86,11	-571 618	-3,26
MARGE COMMERCIALE	2 800 770	14,17	2 828 457	13,89	-27 687	-0,98
Production vendue	68 809	100,00	62 293	100,00	6 516	10,46
MARGE DE PRODUCTION	68 809	100,00	62 293	100,00	6 516	10,46
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	19 834 740	100,00	20 427 530	100,00	-592 790	-2,90
MARGE BRUTE GLOBALE	2 869 578	14,47	2 890 750	14,15	-21 172	-0,73
Autres achats et charges externes	1 348 690	6,80	1 296 371	6,35	52 320	4,04
VALEUR AJOUTEE	1 520 888	7,67	1 594 379	7,81	-73 491	-4,61
Subventions d'exploitation	1 719	0,01	2 492	0,01	-773	-31,03
Impôts, taxes et verst assimilés	124 565	0,63	162 774	0,80	-38 209	-23,47
Charges de personnel	1 332 657	6,72	1 300 290	6,37	32 367	2,49
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	65 386	0,33	133 808	0,66	-68 422	-51,13
Reprises s/ charges et Transferts	59 382	0,30	37 704	0,18	21 679	57,50
Autres produits	10 703	0,05	805		9 898	NS
Dot. amortissements et provisions	100 936	0,51	100 181	0,49	755	0,75
Autres charges	36 614	0,18	34 322	0,17	2 292	6,68
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 078	-0,01	37 814	0,19	-39 892	-105,50
Produits financiers	130		40		90	227,21
Charges financières	26 247	0,13	27 063	0,13	-816	-3,01
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-28 196	-0,14	10 790	0,05	-38 986	-361,31
Produits exceptionnels	346 165	1,75	80 479	0,39	265 686	330,13
Charges exceptionnelles	98 303	0,50	33 087	0,16	65 216	197,10
Résultat exceptionnel	247 862	1,25	47 392	0,23	200 470	423,00
Impôts sur les bénéfices	-720		-2 133	-0,01	1 413	-66,24
RESULTAT DE L'EXERCICE	220 386	1,11	60 315	0,30	160 071	265,39



Désignation de la société : SAS BAMAZO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2020, dont le total est de 4 437 504 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 220 386 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2019 au 31/01/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 421 000			1 421 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 421 000			1 421 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	415 858	2 365		418 223
- Installations générales, agencements aménagements divers	406 421	98 861	94 214	411 068
- Matériel de transport	14 629			14 629
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	991	3 696		4 687
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		5 250		5 250
Immobilisations corporelles	837 899	110 172	94 214	853 857
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	144 059	3 150		147 209
Immobilisations financières	144 059	3 150		147 209
ACTIF IMMOBILISE	2 402 958	113 322	94 214	2 422 065

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		110 172	3 150	113 322
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		110 172	3 150	113 322
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		94 214		94 214
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		94 214		94 214

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2020
Éléments achetés	1 421 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 421 000

DL

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	147 362	59 087		206 450
- Installations générales, agencements aménagements divers	96 664	40 719	26	137 358
- Matériel de transport	14 629			14 629
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	413	1 013		1 426
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	259 069	100 819	26	359 862
ACTIF IMMOBILISE	259 069	100 819	26	359 862



Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 189 588 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	147 209		147 209
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	432 190	432 190	
Autres	581 060	581 060	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 130	29 130	
Total	1 189 588	1 042 380	147 209
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
R.r.r. à obtenir & av non rec.	163 025
Div-produits à recevoir	18 591
Total	181 616



Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 16 000,00 euros décomposé en 1 600 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 600	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 600	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	56 271				56 271
Total	56 271				56 271
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 986 656 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10 052	10 052		
- à plus de 1 an à l'origine	569 358	165 312	404 046	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 599 055	1 599 055		
Dettes fiscales et sociales	246 155	246 155		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 873	4 873		
Autres dettes (**)	1 533 829	1 533 829		
Produits constatés d'avance	23 333	23 333		
Total	3 986 656	3 582 609	404 046	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	163 740			
(**) Dont envers les associés	999 069			

Charges à payer

	Montant
Fac non parv-fournisseurs	103 394
Int cour/empr etabl. de credit	306
Dettes pr pour conges a payer	69 495
Autres charges a payer	8 761
Provisions 13eme mois	5 848
Charg soc pour conges payes	17 026
Ch soc/prov 13eme mois	1 498
Org soc-charges a payer	2 550
Dettes provionnes conges payes	1 480
Etat-charges a payer	1 038
Contribution cfe	1 382
Contribution cvae	27 950
Taxe apprentissage	537
Taxe formation continue	4 322
Taxe effort construction	4 784
Contribution csss	2 530
Tascom	59 758
Total	312 660

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assur multirisq avance	5 080		
Autres assur d avance	212		
Autres charges d avance	23 838		
Total	29 130		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	23 333		
Total	23 333		

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 16 500 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	3 075		3 075
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	19 765 931		19 765 931
Produits des activités annexes	65 734		65 734
TOTAL	19 834 740		19 834 740



BAMAZO

Société Par Actions Simplifiée au capital de 16 000,00 Euros
Siège social : CENTRE COMMERCIAL DU CHENE L'AULNAIE
44450 ST JULIEN DE CONCELLES
752 081 562 RCS NANTES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **ANNUELLE DU 30 OCTOBRE 2020**

L'an DEUX MILLE VINGT,
et le 30 octobre, à dix heures,

Les associés de la société BAMAZO se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La société SDC, Présidente de la société, est représentée par Monsieur Didier CHAPRON, qui préside la séance.

La SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE FABRICE CASTEL, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente excusée.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des 1.600 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés:

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés et au commissaire aux comptes,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 janvier 2020,
- le rapport de gestion du Président,
- les rapports du Commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.



Puis Monsieur le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des associés et le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée. Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite l'ordre du jour de l'assemblée générale:

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport général du commissaire aux comptes,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture des rapports du Président et du Commissaire aux comptes avant d'ouvrir la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 janvier 2020 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2020 enregistrent 1.993 € de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 janvier 2020, s'élevant à 220.386,36 euros, de la manière suivante :

- Au compte REPORT A NOUVEAU 84.609,59 €
Pour apurement à due concurrence des pertes antérieures
- Au compte RESERVE LEGALE 6.800,00 €
- Le solde, au compte AUTRES RESERVES 128.976,77 €

total 220.386,36 €

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend des dividendes distribués au titre des exercices précédents :

<i>Exercice</i>	<i>Montant</i>	<i>Sommes éligibles à l'abattement de 40 % (art. 158 .3 2° CGI)</i>
Exercice clos le 31.01.2019	0	0
Exercice clos le 31.01.2018	0	0
Exercice clos le 31.01.2017	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce, approuve les termes de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

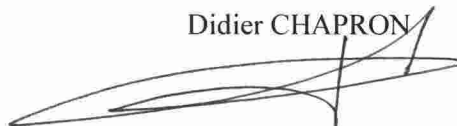
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance.

Didier CHAPRON



SAS BAMAZO
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 16 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : CENTRE COMMERCIAL DU CHÊNE – L'AULNAIE
44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES
N° SIRET 752 081 562 00015 - CODE NACE 4711D

*** * * ***

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 JANVIER 2020

*** * * * ***

TALENZ CASTEL EXPERTISE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
24 rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE

SOMMAIRE

- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 JANVIER 2020 :	2	à	6
- COMPTES ANNUELS AU 31 JANVIER 2020:			
* BILAN ACTIF	7		
* BILAN PASSIF	8		
* COMPTE DE RESULTAT	9	-	10
* ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	11	à	21

* * * * *

SAS BAMAZO
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 16 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : CENTRE COMMERCIAL DU CHÊNE – L'AULNAIE
44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES
N° SIRET 752 081 562 00015 - CODE NACE 4711D

* * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 JANVIER 2020

* * *

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS BAMAZO relatifs à l'exercice clos le 31/01/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre présidence sur la base des éléments disponibles dont elle disposait et dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SAS BAMAZO à la fin de cet exercice.

TALENZ CASTEL EXPERTISE

24 rue Maréchal Galliéni | 76 600 Le Havre
Tél : 02 35 19 25 85 | Fax : 02 35 19 16 84 | E-mail : contact@cabinetcastel.fr

talenz.fr

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/02/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant, exposé dans la note « Événements postérieurs à la clôture » de l'annexe concernant la crise sanitaire du Coronavirus.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre présidente et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Havre, le 13 Octobre 2020

Monsieur Fabrice CASTEL
représentant la Société
TALENZ CASTEL EXPERTISE
Commissaire aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des
Commissaires aux Comptes, rattachée à la
CRCC de Rouen.



-7-

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2020	Net 31/01/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	1 421 000		1 421 000	1 421 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	418 223	206 450	211 774	268 496
Autres immobilisations corporelles	430 383	153 412	276 971	310 335
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	5 250		5 250	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	147 209		147 209	144 059
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 422 065	359 862	2 062 203	2 143 889
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 257 940		1 257 940	1 220 751
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	432 190	116	432 073	160 360
Autres créances	581 060		581 060	656 519
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	75 097		75 097	77 646
Charges constatées d'avance (3)	29 130		29 130	27 818
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 375 417	116	2 375 301	2 143 094
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 797 482	359 978	4 437 504	4 286 984
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros

24 rue Maréchal Galliéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

	31/01/2020	31/01/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	16 000	16 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	242 000	242 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-84 610	-144 925
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	220 386	60 315
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	394 577	174 190
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	56 271	56 271
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	56 271	56 271
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	579 410	796 033
Emprunts et dettes financières diverses (3)	999 069	1 001 010
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 599 055	1 860 993
Dettes fiscales et sociales	246 155	269 426
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 873	
Autres dettes	534 760	105 726
Produits constatés d'avance (1)	23 333	23 333
TOTAL DETTES	3 986 656	4 056 522
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 437 504	4 286 984
(1) Dont à plus d'un an (a)	404 046	569 052
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 582 609	3 487 470
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	10 052	62 847
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros

24 rue Maréchal Galliéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

	France	Exportations	31/01/2020	31/01/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	19 765 931		19 765 931	20 365 237
Production vendue (biens)	3 075		3 075	1 943
Production vendue (services)	65 734		65 734	60 350
Chiffre d'affaires net	19 834 740		19 834 740	20 427 530
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 719	2 492
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			59 382	37 704
Autres produits			10 703	805
Total produits d'exploitation (I)			19 906 544	20 468 530
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			17 002 351	17 611 246
Variations de stock			-37 189	-74 466
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 348 690	1 296 371
Impôts, taxes et versements assimilés			124 565	162 774
Salaires et traitements			1 069 929	1 039 669
Charges sociales			262 727	260 620
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			100 819	99 986
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			116	195
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			36 614	34 322
Total charges d'exploitation (II)			19 908 623	20 430 716
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-2 078	37 814
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				38
Autres intérêts et produits assimilés (3)			130	2
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			130	40
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			26 247	27 063
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			26 247	27 063
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-26 118	-27 024
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-IV+V-VI)			-28 196	10 790

	31/01/2020	31/01/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	251 951	80 479
Sur opérations en capital	94 214	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	346 165	80 479
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 115	10 810
Sur opérations en capital	94 188	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		22 277
Total charges exceptionnelles (VIII)	98 303	33 087
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	247 862	47 392
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-720	-2 133
Total des produits (I+III+V+VII)	20 252 839	20 549 049
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	20 032 453	20 488 734
BENEFICE OU PERTE	220 386	60 315
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	9 543	8 742
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros

24 rue Maréchal Galliéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

-M-

Désignation de la société : SAS BAMAZO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2020, dont le total est de 4 437 504 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 220 386 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2019 au 31/01/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 Euros
24 rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 334 788 471 00059 - APE 6920Z
Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

TALENZ CASTEL EXPERTISE
S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros
24 rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 786 471 00059 - APE 6920Z
Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 421 000			1 421 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 421 000			1 421 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	415 858	2 365		418 223
- Installations générales, agencements aménagements divers	406 421	98 861	94 214	411 068
- Matériel de transport	14 629			14 629
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	991	3 696		4 687
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		5 250		5 250
Immobilisations corporelles	837 899	110 172	94 214	853 857
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	144 059	3 150		147 209
Immobilisations financières	144 059	3 150		147 209
ACTIF IMMOBILISE	2 402 958	113 322	94 214	2 422 065

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros
 24 rue Marechal Gallieni
 76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 88 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z
 Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

-14-

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		110 172	3 150	113 322
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		110 172	3 150	113 322
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		94 214		94 214
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		94 214		94 214

Immobilisations incorporelles**Fonds commercial**

	31/01/2020
Éléments achetés	1 421 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 421 000

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 euros

24 rue Maréchal Galliéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

-15-

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	147 362	59 087		206 450
- Installations générales, agencements aménagements divers	96 664	40 719	26	137 358
- Matériel de transport	14 629			14 629
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	413	1 013		1 426
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	259 069	100 819	26	359 862
ACTIF IMMOBILISE	259 069	100 819	26	359 862

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 €uros

24 rue Maréchal Galliéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

-16-

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 189 588 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	147 209		147 209
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	432 190	432 190	
Autres	581 060	581 060	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 130	29 130	
Total	1 189 588	1 042 380	147 209
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
R.r.r. à obtenir & av non rec.	163 025
Div-produits à recevoir	18 591
Total	181 616

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 Euros

24 rue Maréchal Galliéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

-17-

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 16 000,00 euros décomposé en 1 600 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 600	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 600	10,00

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	56 271				56 271
Total	56 271				56 271
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

TALENZ CASTEL EXPERTISE
 S.A.R.L. au capital de 7 622.45 €uros
 24 rue Maréchal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z
 Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

-18-

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 986 656 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10 052	10 052		
- à plus de 1 an à l'origine	569 358	165 312	404 046	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 599 055	1 599 055		
Dettes fiscales et sociales	246 155	246 155		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 873	4 873		
Autres dettes (**)	1 533 829	1 533 829		
Produits constatés d'avance	23 333	23 333		
Total	3 986 656	3 582 609	404 046	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	163 740			
(**) Dont envers les associés	999 069			

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros

24 rue Maréchal Galliéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Charges à payer

	Montant
Fac non parv-fournisseurs	103 394
Int cour/empr etabl. de credit	306
Dettes pr pour conges a payer	69 495
Autres charges a payer	8 761
Provisions 13eme mois	5 848
Charg soc pour conges payes	17 026
Ch soc/prov 13eme mois	1 498
Org soc-charges a payer	2 550
Dettes provionnes conges payes	1 480
Etat-charges a payer	1 038
Contribution cfe	1 382
Contribution cvae	27 950
Taxe apprentissage	537
Taxe formation continue	4 322
Taxe effort construction	4 784
Contribution csss	2 530
Tascom	59 758
Total	312 660

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assur multirisq avance	5 080		
Autres assur d avance	212		
Autres charges d avance	23 838		
Total	29 130		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	23 333	TALENZ CASTEL EXPERTISE S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros 24 rue Maréchal Gallieni 76600 LE HAVRE Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84 SIRET 391 788 471 00059 - APE 6920Z Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr	
Total	23 333		

Evènements postérieurs à la clôture

Information au titre d'un évènement post-clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur à la clôture de l'exercice qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31/12/2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31/12/2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

L'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020 compte tenu de la nature de son activité considérée indispensable (commerce alimentaire).

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 16 500 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

TALENZ CASTEL EXPERTISE
S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros
24 rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z
Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	3 075		3 075
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	19 765 931		19 765 931
Produits des activités annexes	65 734		65 734
TOTAL	19 834 740		19 834 740

TALLENZ CASTEL EXPERTISE
S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros
24 rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z
Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : BAMAZO

Forme juridique : SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Numéro unique d'identification - (Siren) : 752 081 562

Représentée par :

Nom : CHAPRON

Prénom : Didier

☐ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☒ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2020

- ☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve
- ☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves
- ☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes
- ☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes
- ☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature



ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société :

BAMAZO

Société Par Actions Simplifiée au capital de 16 000,00 Euro

Siège social : CENTRE COMMERCIAL DU CHENE L'AULNAIE

44450 ST JULIEN DE CONCELLES

752 081 562 RCS NANTES

Représentée par : Monsieur Didier CHAPRON, gérant de la société SDC,
Présidente

- ✓ Certifie que les documents comptables de l'**exercice clos le 31 janvier 2020** sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale,
- ✓ Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

GRANT THORNTON

90 rue Charles Nungesser

29490 GUIPAVAS

Didier CHAPRON





Grant Thornton

L'instinct de la croissance™

F6 JAN. 2021
CB45180

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Immeuble Rhuys

2 bis quazi François Mitterrand

BP 86209

44262 NANTES CEDEX 2

Grant Thornton

Zone de Prat Pip

90, rue Charles Nungesser

29490 Guipavas

T + 33 (0) 2 22 24 13 80

F + 33 (0) 2 22 24 14 15

www.grant-thornton.fr

Guipavas, le 29 décembre 2020

Objet : **SAS BAMAZO**
RCS : 752 081 562

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint les comptes et documents annuels de la Société citée en objet, concernant son exercice clos le 31 janvier 2020, accompagnés d'un chèque de 45,80 euros.

Je vous remercie de bien vouloir libeller votre facture au nom de la société déposante et de me l'adresser accompagnée du récépissé de dépôt.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Catherine Bourhis

02 22 24 13 83

Experts-Comptables

Commissaires aux Comptes

Membre français de Grant Thornton International Ltd

Grant Thornton - Société Anonyme d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 2 297 184 € inscrite au tableau de Commissaires aux Comptes l'Ordre de la région Paris-Ile de France et membre de la Compagnie régionale de Versailles.
632 013 843 RCS NANTERRE - TVA Intracommunautaire FR 01 632 013 843 - APE 6920Z

Siège social : 29 rue du Pont - CS 20070 - 92578 Neuilly-sur-Seine Cedex - France

grantthornton.fr